

CLUB DD DU GRAND LYON COLLONGES - 24 JUIN 2010

La participation dans le cadre des démarches de
développement durable :

Pourquoi ? Comment ?

Corinne Blanchet



La gouvernance : Etymologie

Origine grecque (kubernân)...

- passé en latin (gubernare).
- employé en ancien français (art ou manière de gouverner) comme synonyme de gouvernement.
- passé dans la langue anglaise au XIV^{ème} siècle (governance).

« désigne le partage du pouvoir entre les différents corps constitutifs de la société médiévale anglaise »

- revenu dans la langue française à partir des années 1990 par le biais du mot anglais « governance »

La gouvernance : une "exigence" selon Action 21 de Rio

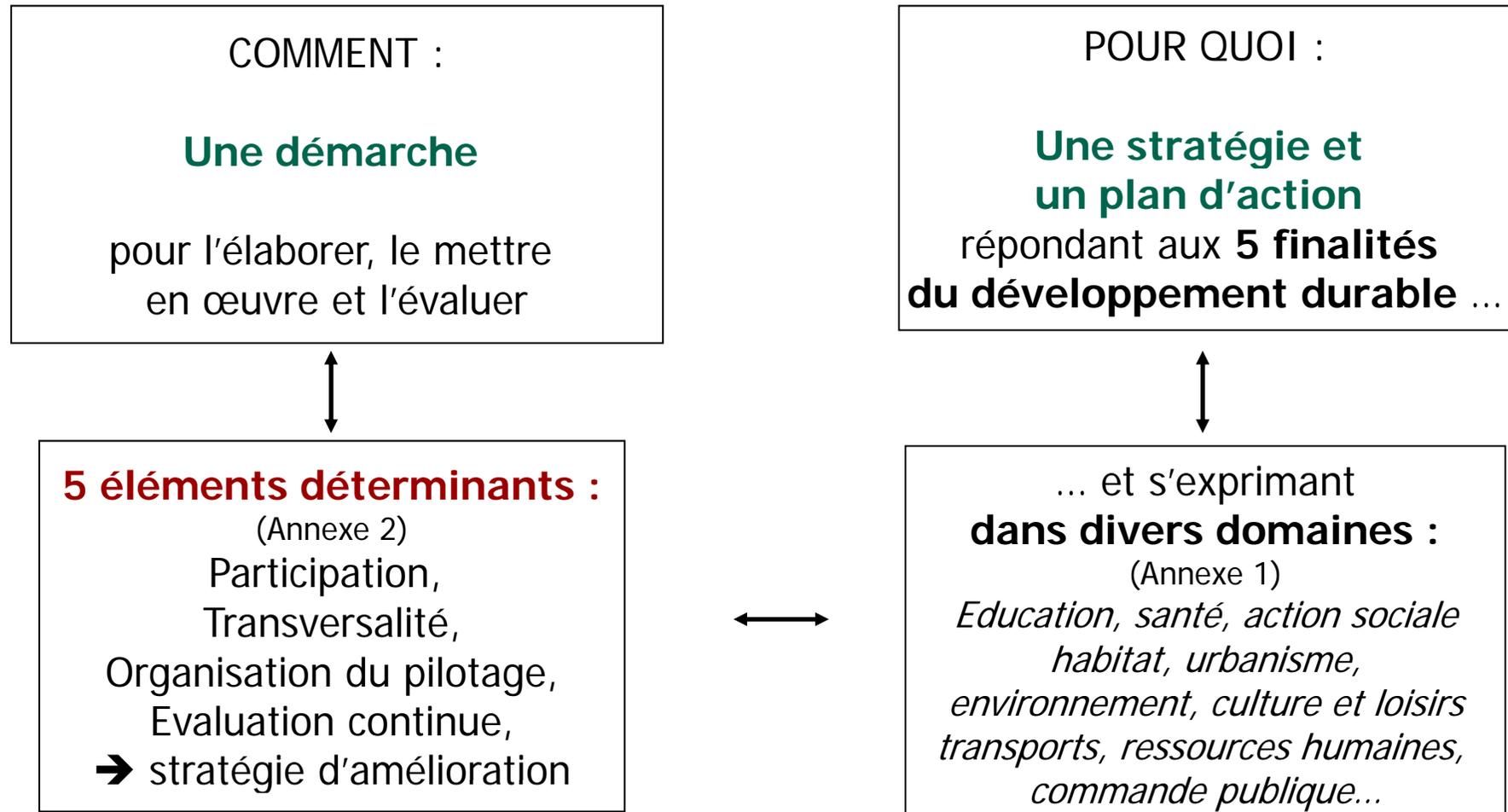
⇒ Une exigence tout au long des processus :
l'implication des parties prenantes

« Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter « un programme Action 21 » à l'échelon de la collectivité.

La concertation et la recherche d'un consensus permettraient aux collectivités locales de s'instruire au contact des habitants et associations et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées ».

Rio, Agenda 21. Chapitre 28.3

Le cadre de référence national pour des projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux



La participation :

un "élément déterminant" des démarches de développement durable ? Pourquoi ?

Rechercher la **co-production et la co-élaboration**, sans remettre en cause la nécessité de l'arbitrage politique final

Pour impliquer / responsabiliser / mobiliser le plus grand nombre

prendre en compte le plus grand nombre

tenir compte des savoirs citoyens, de l'expertise d'usage
Enrichir l'expertise technique et politique

garantir une pérennisation de la démarche

Un rôle d'aiguillon, des attentes plus fortes de respect des objectifs et d'amélioration continue

La participation :

Pour définir comment ?

des préalables et des choix nécessaires

Un préalable nécessaire :

connaître le système des parties prenantes (acteurs, habitants) sur le territoire (qui ? Comment elles fonctionnent ?)

Des choix politiques nécessaires :

- le degré d'implication souhaitée de chaque partie prenante
- les attendus de cette implication, selon l'étape de travail
 - Diagnostic / analyse des besoins
 - Choix des enjeux et priorités
 - Définition des actions
 - mise en œuvre, suivi et évaluation de l'Agenda 21
- des principes de travail

Selon les parties prenantes, des outils divers utilisables

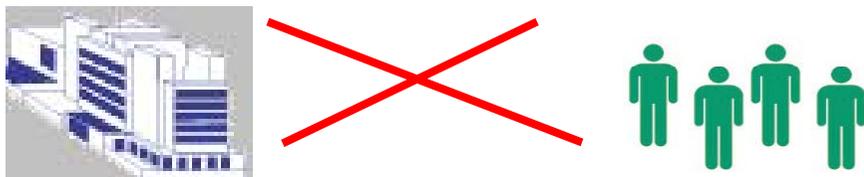
	Caractéristiques	Types d'outils
Grand public	Ensemble des habitants	<u>Forums et ateliers « dits 21 »</u> , enquêtes, conférences, ateliers promenades, référendums, ..
Acteurs économiques	Chefs d'entreprises, salariés, syndicats, médecine du travail...	Tables rondes, campagnes ciblées, séances courtes orientées vers l'action (<u>petits déjeuners</u>),...
Populations fragilisées	Public en insertion, personnes isolées, Difficile à mobiliser, peu informées	Moyens non conventionnels, allant au devant de ces publics, messages « vulgarisés », préoccupations reserrées, orientation action (arts, dessins, interviews, <u>vidéos paliers</u> , ..)
Jeunes	Scolaires aux lycéens Acteurs éducatifs (établissements scolaires, MJC,..)	Relais écoles, <u>Conseil municipal des enfants et des jeunes</u> , avec des outils créatifs (dessins, arts, jeux, concours,..)
Services, partenaires	Cadres Agents Partenaires	<u>Comité technique, comité de direction</u> Ateliers internes inter-services Ateliers associant les partenaires, ...
Représentants des habitants	Associations de quartiers.. Mais question de la légitimité?	Comités de quartiers, Conseil de développement, <u>Panels citoyens, Conseil participatif</u> , commissions extra-municipales, conseil des étrangers, <u>budget participatif</u> ..
Associations locales	Préoccupations spécifiques	<u>Commissions de concertation</u> , Conseil de développement, commissions extra-municipales

Les méthodes d'animation et de travail

Dépendent du degré d'implication souhaité

Les différents degrés d'implication citoyenne

■ **Degré 0** : La collectivité décide seule



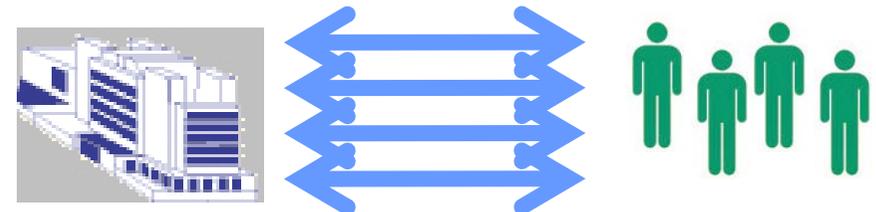
■ **Degré 3** : La concertation



■ **Degré 1** : La collectivité informe le public



■ **Degré 4** : La participation, la co-construction



■ **Degré 2** : La consultation (procédure obligatoire ou référendum)



Quelques méthodes innovantes d'animation dans les Agendas 21 locaux

- **Conférences / réunions de consensus**
- **Conférences / conférences du futur et ateliers de prospective (scenario workshop)**
- **Formes artistiques et utilisant les outils de communication innovants (théâtres d'expression, vidéo paliers, internet, ...)**

Un plus des "conférence de prospective" Imaginer et donner un sens à long terme Au projet territorial



Agenda 21 de la Communauté de Communes de Marne et Chantreine



Un préalable à la "conférence de consensus" Mettre "à disposition" et "partager" une connaissance contradictoire



Agenda 21 de Cran-Gevrier

**Partager la connaissance et
les expertises**

**Exprimer les dissensus /
consensus et débattre**

Agenda 21 d'Aix-les-Bains



ABC durable

En conclusions
Trois principes
(commission nationale du débat public)

Trois principes : principe d'argumentation, principe d'égalité, principe de transparence

Ce qui est négociable, ce qui ne l'est pas

Expression et gestion du conflit

Construction des points de vue par consensus et dissensus

Présence d'un tiers garant

En conclusions

Une application des principes et attendus « idéaux »

.... À confronter à la réalité

- Acceptabilité politique
- Acceptation technique
- Instances existantes ou en projet
- Capacité locale des acteurs

.... À formaliser

- Poser les attendus et niveaux d'implication et clarifier les rôles :
 - charte de la participation..
 - organisation du pilotage (politique et technique)
 - organisation technique
- Définir un planning